



ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN

PASSAGE DE L'EPREUVE

CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Quel est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire, le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques. Ce livret dématérialisé, consultable à tout moment, va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ».

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les compétences que votre formateur peut valider.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE / SUPERVISÉE

Votre livret contient :

- le déroulement des différentes formules de conduite accompagnée ;
- les différentes attestations :
 - attestation de fin de formation initiale
 - autorisation de conduire en conduite supervisée
 - attestation de fin de conduite accompagnée
- les comptes rendus de chaque rendez-vous pédagogique.

Pour les relevés de parcours, vos manœuvres, nous vous conseillons d'utiliser l'application J'ACCélère sur votre téléphone portable (Identifiant fourni par votre auto école avec votre livret d'apprentissage).

Le déroulement de la formation

1. **Une évaluation de départ** : afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation (*voir fiche procédure d'évaluation préalable*)
2. **Une formation théorique** : Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC). (*voir fiche programme de formation théorique*)

Lorsque vous aurez atteint le niveau requis (5 tests réussis soit au maximum 5 fautes sur 40 questions sur les 10 derniers tests réalisés) vous pourrez vous présenter à l'examen théorique dans l'un des organismes privés qui le propose. Le candidat se rendra se le lieu de l'examen théorique pour ses propres moyens.

3. **Une formation pratique** dont le programme est le suivant :

1	2	3	4
MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL	APREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicules sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accidents : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicules (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'éco-conduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tous en sécurité.		

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Public visé et pré-requis :

- Le jour de l'inscription, avoir 15 ans pour l'AAC / 16 ans pour les permis B traditionnel
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut avoir passer l'ASSR2 ou ASR et pour les plus de 17 ans la Journée de Citoyenneté.

Moyens techniques et pédagogiques

- QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement (boîte de vitesse manuelle et automatique)
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisés
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

- EVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Durée de la formation et modalités d'organisation

- 20 heures minimum
- Leçon de conduite du lundi 8h au samedi 17h

Prix et Dates de formation

Nous consulter

Information handicap

Pour un accompagnement optimum, nous vous conseillons de vous rapprocher du bureau éducation routière de la DDT à Mâcon ou de consulter le site internet de la CEREMH qui recense des auto-écoles spécialisées par département. Plus d'information auprès du référent : Mme Christelle Vaison

Comment sont évalués vos progrès ?

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Vous trouverez le résultat de l'examen sous 24h minimum dans votre espace RdvPermis.

E : Erreur éliminatoire. Action, non action ou comportement dangereux du candidat plaçant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers. Infraction grave, y compris en l'absence de danger immédiat. **Echec à l'examen** qu'il y ait ou non intervention physique ou verbale de l'expert.

0 : la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer. Cette incapacité pourrait mettre en cause la sécurité du véhicule, de ses passagers ou des autres usagers de la route, bien que les circonstances de l'examen n'aient pas permis de le révéler.

1 : la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée; elle mise en œuvre de manière incomplète. Cette compétence faiblement restituée pourrait avoir une incidence sur la sécurité dans certaines circonstances. La sécurité n'a pas été mise en cause pendant l'examen.

2 : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualités variables. Quoique imparfaites, la régularité et la restitution des compétences ont permis de maintenir un **niveau correct de sécurité.**

3 : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile. **Bon niveau de sécurité.**

Les aptitudes concernant l'autonomie et la prise de conscience des risques rapportent 3 points au maximum.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1			
Courtoisie					+1			
Total général								

La courtoisie au volant et la conduite économique sont notées sur 1 point chacune.

20 points minimum sur 31 possibles